

# Le Tell : journal des intérêts coloniaux

I. Le Tell : journal des intérêts coloniaux. 1949-10-22.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

# Nos dix-huit établissements d'enseignement public et privé ont accueilli - dans leurs 162 classes - 6.800 élèves

## Lycée Duveyrier

Notre bon vieux "bahut", récemment transformé en lycée, a fait la rentrée d'octobre avec 800 élèves, dont 185 internes, 63 demi-pensionnaires et 550 externes. En 1948, l'effectif total était de 781 élèves.

Notre lycée se trouve à l'étroit avec ses quinze classes d'enseignement secondaire et ses six classes d'enseignement primaire, confiées à 26 professeurs et 6 maîtres et maîtresses.

Le personnel se compose de M. Périllier, proviseur, assisté d'un intendant universitaire, de deux surveillants généraux, d'un sous-économiste, d'une adjointe d'économat, d'une dactylo-sécretaire, d'un professeur d'éducation physique, d'un moniteur chef et de deux moniteurs, enfin de sept répétiteurs et huit maîtres d'internat.

Il est évident que le Lycée Duveyrier gagnerait à se donner de l'air, en mordant sur les bâtiments tout proches de l'Intendance militaire. Des démarches pressantes ont été entreprises à cet effet. Nous souhaitons — tout en restant sceptiques sur leur heureuse conclusion — qu'elles aboutissent rapidement.

## Collège classique et moderne de Filles

De 507 en 1948, les effectifs passent à 543 élèves comprenant 160 pensionnaires, 20 demi-pensionnaires et 443 externes.

Malheureusement, plus de cinquante inscriptions à l'internat ont été refusées, faute de place.

L'établissement compte dix-sept classes, avec toutes sections correspondantes en classiques A, B, C.

Une chaire de philosophie a été créée cette année, ce qui porte à vingt-six le nombre de professeurs qui y enseignent sous la direction de Mlle Escoute.

L'établissement est classé aujourd'hui au premier rang des Collèges féminins qui doivent être, dans un proche avenir, transformés en lycées.

Actuellement, externat et internat sont très à l'étroit dans des bâtiments surpeuplés.

On s'est ému de cette situation et des travaux d'agrandissement vont incessamment y être entrepris: un nouvel internat, présentant le maximum de confort, va être construit dans une des cours de l'établissement; tous les locaux existants subiront d'importantes modifications et seront réservés uniquement à l'externat. Ce qui permettra l'ouverture de nouvelles classes terminales de mathématiques et de sciences expérimentales, et l'organisation tant souhaitée d'une section d'enseignement technique.

## Pensionnat

### de l'Immaculée-Conception

Le Pensionnat à dix-sept classes du boulevard de Metz tient une place de premier plan parmi les meilleurs établissements privés du département. L'année dernière, 500 élèves le fréquentaient. Cette année, leur nombre est passé à 550, mais une centaine d'inscriptions ont été refusées faute de place.

Le rêve de la Directrice et de la Supérieure actuelles serait de mener à bien la construction de cinq nouvelles classes qui permettraient l'accès de l'école à un plus grand nombre d'élèves.

## École maternelle de la place Lavigerie

Deux classes nouvellement construites ont permis l'inscription de 410 enfants, soit une augmentation de 160 sur l'an passé.

Sept institutrices, dirigées par Mlle Choukroun, s'occupent de ce petit monde turbulent.

## École maternelle de la place de l'Orangerie

Mlle Lisette Vincent, directrice de l'école maternelle de l'Orangerie, nous a assurés avoir refusé — malgré l'ouverture de deux classes supplémentaires — une centaine d'inscriptions. C'est ainsi que 360 élèves — contre 365 en 1948 — composent les effectifs actuels, répartis en six classes.

La construction d'une troisième école maternelle s'impose donc avec une acuité nouvelle que le temps ne fait qu'aggraver.

## École de garçons du boulevard Bonnier

M. Georges Arnaud, directeur de l'établissement, a réalisé le tour de force de loger, dans ses quinze classes, 501 élèves au lieu des 474 qu'il comptait en 1948.

Cela ne va pas, naturellement, sans un surcroît permanent de fatigue auquel a spontanément souscrit un personnel de choix.

Bâtir, bâtir à tout prix: tel est le leitmotiv qui revient dans toutes les bouches, trop de classes fonctionnant encore à mi-temps.

## École de garçons de la place Lavigerie

Nouvellement affectée à l'enseignement des garçons, cette école, dirigée par M. Manvit, compte 339 élèves répartis en sept classes.

Malheureusement, aucun crédit n'a été prévu pour l'achat de matériel de démarrage. La lacune sera-t-elle vite comblée?

Bijouterie Orfèvrerie

**MAROIS**

Maison fondée en 1875  
18, Rue Michelet  
Tél. 320.06 — ALGER

Horlogerie Objets d'Art

## L'effectif scolarisé est en augmentation, sur 1948, de 800 unités, mais les classes fonctionnant en mi-temps ont également augmenté en nombre

Le problème crucial de la scolarité s'est encore aggravé, cette année, du fait de la fusion des enseignements A et B, réalisée avec des moyens de fortune qui en aggravent encore les effets: les classes fonctionnant à mi-temps se sont multipliées.

Il faut bien le dire, cette fusion qui a réalisé contre elle l'unanimité des parents d'élèves, n'a pas, pour autant, apporté le moindre élément de solution à cette question irritante.

Elle n'était ni souhaitable ni opportune. Sans s'attarder à de vaines considérations d'ordre racial indignes de nous et qui ne méritent pas qu'on les retienne, ne convenait-il pas de faire la discrimination nécessaire entre les enfants européens et musulmans, ceux-ci s'adaptant difficilement à un milieu et à des méthodes complètement étrangères à leur genre de vie habituel, auxquels ceux-là sont déjà préparés, sinon rompus?

Les premiers, les parents d'élèves musulmans avaient tenté de réagir contre la mesure, en présentant leurs enfants à l'inscription dans le même établissement scolaire.

Mais ils ont dû se plier et ont été contraints de "fusionner". A Blida, les autorités responsables ont pris la sage mesure de grouper les inscriptions par quartiers, les élèves devant fréquenter l'école la plus voisine de leur habitation. Cette méthode rationnelle semble avoir donné de bons résultats; elle évitera l'engorgement de certains établissements, tandis que d'autres auraient été désertés.

La rentrée s'est donc effectuée, dans nos établissements d'enseignement publics et privés, avec des effectifs de 6.800 élèves. Comparée aux chiffres des années précédentes, cette statistique marque une progression très constante dont nous nous réjouissons, mais qui nous fait davantage regretter la carence de nos gouvernants qui n'ont réussi à trouver, au grave problème de la scolarité, que le palliatif insuffisant et injuste de l'élimination.

## École de garçons Cazenave

555 écoliers ont trouvé place dans les dix classes de l'établissement dirigé par M. Brunet, soit une augmentation d'effectifs de 50 élèves.

Aucune inscription n'a été refusée, mais quatre classes fonctionnent à mi-temps.

L'agrandissement de l'école, projeté depuis plusieurs années, s'impose d'urgence. Sa réalisation, sur l'emplacement d'un local voisin, comblerait les vœux de tous ceux que préoccupe cette situation.

## École de garçons de la rue Tirman

Cet ancien établissement d'enseignement B a inscrit, cette année, 478 élèves, contre 472 en 1948.

Onze classes fonctionnent sous la direction de M. Comera, dont plusieurs à mi-temps.

Ici encore, l'agrandissement des locaux serait possible et souhaitable.

## École de garçons du boulevard Beauprêtre

L'ouverture imminente d'une quatorzième classe va porter à 628 élèves l'effectif actuel qui en compte encore 125 dans son cours professionnel. Treize instituteurs pour les classes primaires et trois pour le Cours professionnel — ces derniers aidés par six contre-maîtres — se partagent la rude tâche d'enseigner, sous la direction de M. Raoul Arnaud.

L'insuffisance des ateliers est manifeste et il serait souhaitable qu'un internat soit aménagé pour le Cours professionnel.

## École de garçons de Montpensier

L'école de notre laborieuse banlieue, dirigée par M. Boby, a inscrit 62 élèves, contre 59 en 1948. Il y manque un préau et on prévoit la construction d'un stade scolaire.

## École de filles Ducoin-Cormary

Une dizaine d'inscriptions ont dû être refusées par Mme Astier, qui dirige cet établissement groupant 561 élèves, contre 520 en 1948.

Plusieurs classes, parmi les douze qu'il compte, fonctionnent en mi-temps. L'installation d'une conciergerie serait accueillie avec faveur.

## École-ouvroir de filles

Une septième classe — venant ajouter son précieux appoint aux six déjà en service — a permis de porter de 263 à 315 l'effectif des élèves fréquentant cette école.

Six institutrices et deux contre-maîtresses chargées de l'enseignement professionnel, y professent, sous la direction de Mlle Achard.

## École de filles du boulevard de Strasbourg

Dans des bâtiments tout flambant neufs abritant onze classes, se pressent 400 élèves qui bénéficient d'installations modernes, dans un cadre très gracieux.

Mlle Lavalée dirige les onze institutrices attachées à l'établissement.

## École de filles de Montpensier

Une classe supplémentaire en voie de construction va permettre à neuf enfants dont l'inscription a été refusée, de trouver place auprès des 46 élèves fréquentant déjà l'école dirigée par Mme Andarelli.

## École mixte de Dalmatie

Mlle Mathios, institutrice chargée de l'école, a inscrit, cette année, 74 élèves de 6 à 14 ans, contre 50 en 1948.

Tous les cours sont enseignés, à mi-temps, dans l'unique classe de l'établissement qui devrait être doublée au plus tôt, sous peine de créer une situation de plus en plus précaire, très préjudiciable aux enfants qui le fréquentent.

## Institution de la Sainte-Famille

Par contre, l'Institution libre de Dalmatie, dirigée par les Sœurs de la Doctrine chrétienne, dispose encore — dans ses trois classes — de quelques places vacantes, malgré les 70 inscriptions d'élèves enregistrées.

Le fait est assez rare pour mériter d'être souligné.

## École mixte de Joinville

De 101 en 1948, l'effectif est passé à 98 élèves répartis en trois classes que dirige Mme Chassier.

Néanmoins, la petite classe est trop chargée. Son dédoublement permettrait d'accueillir des enfants plus jeunes que ceux qui la fréquentent.

(Renseignements recueillis par E. Charpenne et commentés par A. Faivre).

\*\*\*

## COLLÈGE DE FILLES DE BLIDA. — Résultats obtenus aux examens d'octobre:

I. Brevet d'études du 1<sup>er</sup> cycle de l'Enseignement du 2<sup>e</sup> degré. — Reçues: Claudine Alla, Gracieuse Canarelli, Denise Canaud, Lisette Faure, Colette Filtz, Jeanine Garenne, Suzanne Garros, Laurette Janer, Yvette Kalifa, Assya Kheddaoui, Sylvie Peladan, Maryse Quilichini, Jeanine Raimondi, Yolande Seban, Josette Siksik, Josiane Tordjmann, Lucienne Belliot. — Admissibles: Simone Jonis, Jeanine Sebah, Lucienne Toilla.

II. Baccalauréat 1<sup>re</sup> partie. — (Série B). — Reçues: Gisèle Montanari, Danielle Zaccari. — (Série C). — Admissible: Monique Espy. — (Série Moderne). — Reçues: Ginette Beaufils, Olga Bounam, Salima Djama. — Admissibles: Nelly Alimi, Jacqueline Debbie.

## GROUPEMENT DE LA JEUNESSE JUIVE.

— Le G.J.J. félicite vivement Mlle Olga Bonan, qui vient de passer brillamment les épreuves du baccalauréat, 1<sup>re</sup> partie, et lui présente ses meilleurs vœux, ainsi qu'à sa famille.

## MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Tout adhérent désireux de se procurer des imprimés (feuilles de maladie, feuilles de soins dentaires), pourra s'adresser au concierger du Lycée Duveyrier, qui les leur délivrera sur simple demande.

Nous rappelons à nos adhérents que, conformément à nos statuts, ils ne peuvent prétendre au remboursement des frais occasionnés auprès des auxiliaires médicaux (piqures, etc.), qu'autant que ces derniers pourront justifier de l'obtention d'un diplôme d'Etat.

Quelques modifications ayant été apportées au règlement intérieur, nous renvoyons pour information au supplément de l'« Enseignement public », cinquième année, n° 1 (septembre-octobre 1949).

M. Thiers, professeur-correspondant, se tiendra à la disposition des adhérents, au Lycée Duveyrier, les mardi, mercredi, et vendredi, de 16 à 17 h.

RENTREE DES CLASSES  
PRIX NOUVEAUX  
pour la  
QUALITE LEGENDAIRE  
DES VETEMENTS PARFAITS  
EN TOUS POINTS DU

**G.B.M**  
GOURDAIN & Co  
BLIDA

Souscrivez aux

Bons  
d'Équipement  
de l'Algérie

TRANCHE 1949

COUPURES DE 5.000 - 10.000 - 100.000  
et 1.000.000

ANONYMES

Intérêt payable d'avance